COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2022	2023
Chiffre d'affaires net	2	**2 913 330**	**2 924 819**
Production immobilisée		21 868	10 106
Subventions d'exploitation		1 036	1 167
Reprises sur provisions		24 269	24 710
Autres produits		68 213	66 568
Achats de marchandises		(433 105)	(458 093)
Variation de stock marchandises		(654)	2 793
Achats stockés de matières premières et autres approvisionnements		(1 060 603)	(922 882)
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements		58 252	(29 442)
Autres achats et charges externes		(892 925)	(1 011 635)
Salaires et traitements		(236 818)	(244 124)
Charges sociales		(112 181)	(118 986)
Impôts, taxes et versements assimilés		(31 385)	(33 624)
Amortissements et dépréciations		(89 587)	(100 238)
Production stockée		52 827	86 078
Autres charges		(80 553)	(30 984)
Résultat d'exploitation		**201 986**	**166 236**
Produits financiers de participation		24 179	65 206
Autres intérêts & produits assimilés		165 098	76 228
Reprises sur provisions		61 918	18 121
Différences de change		(6 357)	(3 848)
Dotations aux amortissements et provisions		(360 764)	(98 550)
Intérêts et charges assimilées		(172 706)	(67 878)
Résultat financier		**(288 632)**	**(10 721)**
Résultat courant		**(86 646)**	**155 514**
Produits exceptionnels sur opération de gestion	3	437	22 696
Produits exceptionnels sur opération en capital	3	1 206	1 157
Reprises sur provisions	3	52 024	50 142
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	3	(179)	(2 104)
Charges exceptionnelles sur opération en capital	3	(1 098)	(6 003)
Dotations aux amortissements et provisions	3	(87 517)	(66 016)
Résultat exceptionnel		**(35 126)**	**(127)**
Participation des salariés		(2 841)	449
Intéressement des salariés		(29 022)	(27 345)
Impôts sur les bénéfices	4	(27 429)	(25 732)
Résultat net		**(181 063)**	**102 759**

ROQUETTE FRERES

Société anonyme

1, rue de la Haute Loge

62136 LESTREM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

KPMG SA

36 rue Eugène Jacquet

59705 Marcq-en-Baroeul

Deloitte & Associés

78 rue de la chaude Rivière

59800 Lille

ROQUETTE FRERES

Société anonyme

1, rue de la Haute Loge

62136 LESTREM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société ROQUETTE FRERES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROQUETTE FRERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 1.2 *« Immobilisations financières »* de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations financières.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, nous nous sommes assurés que la note 6 *« Immobilisations financières, paragraphe 1 « Liste des filiales et participations » et paragraphe 2 « Dépréciation des titres de participation et des créances rattachées à des participations »*, donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq-en-Barœul et Lille, le 20 mars 2024

Les commissaires aux comptes

KPMG SA	Deloitte & Associés
Laurent PREVOST	Edouard LHOMME

Troisième résolution

(Affectation du résultat – Fixation du dividende)

L'assemblée générale constate qu'il ressort des comptes du présent exercice :

* un bénéfice net de	102 759 311,92 €
* auquel s'ajoute le Report à Nouveau	624 420 240,69 €
* pour former ainsi un total pouvant faire l'objet de distribution aux actionnaires de	**727 179 552,61 €**

Indicateur de structure financière (capitaux propres et provisions déduction faite de l'actif immobilisé)

Cet indicateur s'élève à - 174 millions d'euros en 2023 contre + 19 millions d'euros en 2022. Cet indicateur est impacté notamment par l'acquisition de Qualicaps qui a augmenté l'actif immobilisé de 383 millions d'euros. Les capitaux propres ont augmenté grâce au résultat net, déduction faite des dividendes et des effets négatifs des taux de change dans les capitaux propres.

Indicateur de rentabilité des capitaux propres (résultat net rapporté aux capitaux propres moyens)

Afin de refléter au mieux la performance structurelle du groupe, cet indicateur est calculé en retraitant l'impact (dans le résultat net et dans les capitaux propres moyens) des éléments "inhabituels" isolés sur la ligne "Éléments non récurrents" du compte de résultat, ou inclus dans d'autres lignes, notamment "Impôts sur le résultat".

Cet indicateur s'élève à 7,7 % en 2023 contre 10,0 % en 2022. La variation de cet indicateur s'explique par le résultat net hors éléments non récurrents très important en 2022.

Indicateur d'endettement financier (dettes financières nettes rapportées aux capitaux propres)

Le groupe présente un ratio d'endettement financier de 38,0 % au 31 décembre 2023 contre 26,5 % au 31 décembre 2022. L'exercice 2023 a été marqué par l'acquisition de Qualicaps qui impacte significativement l'endettement net. Retraité de cette acquisition, l'endettement net aurait diminué grâce à la bonne performance opérationnelle de l'exercice. La stratégie du groupe consiste à financer l'exploitation et les investissements de façon équilibrée et prudente.

4. Perspectives

Activité

En 2024, le groupe portera une attention particulière aux développements de ses marchés de spécialités, avec notamment l'intégration de la gamme de produits Qualicaps, et à ses positions de marché sur les segments de commodités. Dans la continuité de 2023, le groupe poursuivra l'accélération de ses démarches de développement durable et du programme de compétitivité.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun autre événement postérieur à la clôture significatif n'a été identifié.

NOTE 2

ACTIVITÉ, RÉSULTATS ET SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ROQUETTE FRÈRES

1. Activité

Dans la continuité de 2022, l'année 2023 est restée marquée par un niveau d'inflation élevée, tant sur les coûts variables que de fonctionnement , conséquence d'un climat géopolitique tendu.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a très légèrement augmenté de 0,4 % pour s'établir à 2 925 millions d'euros, grâce notamment à une politique commerciale pertinente malgré une forte baisse des volumes vendus (- 22 %).

Le marché des commodités en Europe (marchés papier-carton et alimentaires) est le marché qui a le plus bénéficié de hausses de prix significatives (amidons, sucres, etc.).

Le marché des solutions pharmaceutiques continue de voir la demande pour le marché traditionnel (médicaments sur ordonnance, médicaments en libre accès et solutions injectables) se renforcer, et compense en grande partie l'arrêt des ventes des excipients à destination des vaccins contre la Covid-19.

Le marché de la protéine végétale a quant à lui souffert des hausses de coûts et d'une baisse de la demande.

Néanmoins, et malgré un niveau de prix de ventes élevé, le résultat d'exploitation s'établit à 166 millions d'euros, contre 202 millions d'euros en 2022, en baisse de 17,7 %.

Le résultat financier s'élève à - 11 millions d'euros contre - 289 millions en 2022. Ce résultat s'explique principalement par les éléments suivants :

- conformément aux règles et méthodes comptables, les titres de participation font chaque année l'objet d'un test de dépréciation, par comparaison entre leur valeur brute et leur valeur d'usage. Cette dernière est appréciée sur la base des capitaux propres des filiales (utilisé pour la consolidation financière du groupe en IFRS) convertis en euros, qui peuvent inclure, le cas échéant, des dépréciations d'actifs suite à des tests de dépréciation réalisés au niveau consolidé. Sur l'exercice, cette méthode entraîne une dotation nette de provisions et dépréciations de 82 millions d'euros, majoritairement expliquée par la dépréciation des titres de la filiale Roquette Canada pour 82 millions d'euros ; à noter que les titres Roquette Klötze et BPS GmbH ont été cédés en avril 2023, dégageant une moins-value comptable de 5 millions d'euros ; au cours des exercices passés, ces titres avaient fait l'objet d'une dépréciation, reprise à l'occasion de cette cession en résultat financier ;

- pour rappel, l'exercice 2022 avait été impacté par une dotation nette de provisions et dépréciations de 310 millions d'euros principalement expliquée par la dépréciation des titres de la filiale Roquette Canada pour 355 millions d'euros ;

- les dividendes reçus des filiales sont en hausse (33 millions d'euros en 2023 contre 10 millions d'euros en 2022). Amilina (11 millions d'euros) et Roquette Italie (10 millions d'euros) ont versé des dividendes en 2023, alors qu'elles n'en avaient pas versé en 2022.

Le résultat exceptionnel s'élève à - 0,1 million d'euros contre - 35 millions d'euros en 2022. Sur l'exercice, les principaux constituants de ce résultat sont les provisions réglementées, dont la charge nette est en amélioration de 30 millions d'euros par rapport à 2022. Un produit exceptionnel a également été comptabilisé en 2023 au titre d'un rehaussement de la rémunération des actifs incorporels Roquette Frères concédés à la société singapourienne RAPAC, conséquence des conclusions du contrôle fiscal couvrant les exercices 2019 à 2021.

En 2023, le taux d'impôts sur les sociétés s'élève à 25,83 %, comme en 2022.

Le résultat net de la société s'élève ainsi à 103 millions d'euros en 2023, contre - 181 millions d'euros en 2022.

ROQUETTE RESTRICTED

2. Résultats

L'activité de la société se traduit par un chiffre d'affaires de 2 925 millions d'euros et par un résultat net de 103 millions d'euros :

(en milliers d'euros)	2022	2023
Chiffres d'affaires	2 913 330	2 924 819
Produits d'exploitation	3 081 545	3 113 448
Charges d'exploitation	(2 879 559)	(2 947 213)
Résultat d'exploitation	**201 986**	**166 236**
Résultat d'exploitation / chiffres d'affaires %	*6,9 %*	*5,7 %*
Produits financiers	456 221	159 555
Charges financières	(744 852)	(170 277)
Résultat financier	**(288 631)**	**(10 721)**
Produits exceptionnels	53 668	73 995
Charges exceptionnelles	(88 794)	(74 122)
Résultat exceptionnel	**(35 126)**	**(127)**
Participation et Intéressement des salariés	(31 863)	(26 896)
Impôt sur les bénéfices	(27 429)	(25 732)
Résultat net	**(181 063)**	**102 759**

3. Indicateurs clés de performance de nature financière

La performance financière de la société est analysée sur la base des indicateurs suivants :

Indicateur de profitabilité de l'exploitation (résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires)

Cet indicateur est de 5,7 % en 2023 contre 6,9 % en 2022. La dégradation de la performance est expliquée dans le paragraphe relatif à l'activité.

Indicateur de rentabilité de l'activité (résultat avant impôt rapporté aux capitaux propres)

Cet indicateur s'élève à 6,3 % en 2023 contre - 7,7 % en 2022. L'évolution de cet indicateur est principalement expliquée par la dégradation significative du résultat financier en 2022, agrégat très volatil, tel qu'expliqué dans le paragraphe relatif à l'activité.

Indicateur de structure financière (capitaux propres et provisions pour risques et charges déduction faite de l'actif immobilisé).

Cet indicateur s'élève à - 1 028 millions d'euros en 2023 contre - 787 millions d'euros en 2022. L'augmentation de l'actif immobilisé est notamment liée à l'acquisition de Qualicaps en octobre 2023 pour 297 millions d'euros (valeur brute des titres).

Indicateur d'endettement financier (dettes financières brutes (envers des tiers) rapportées aux capitaux propres)

L'indicateur d'endettement financier est de 53 % au 31 décembre 2023 contre 44 % au 31 décembre 2022. Sur l'exercice, l'augmentation des dettes financières (notamment liée au nouvel emprunt Qualicaps permettant de financer cette acquisition) est limitée du fait de la hausse des dépôts des sociétés du groupe dans la société (rôle de centrale de trésorerie) et de la cession des placements à long terme.

4. Activité et résultats des principales filiales de la société

Les indicateurs d'activité et de résultats commentés ci-dessous sont issus des états financiers établis pour l'exercice 2023 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards).

Europe

Le chiffre d'affaires de la société **Roquette Italia** s'établit en 2023 à 555 millions d'euros, en baisse de 7 % par rapport à 2022. La marge sur coûts variables de la société a diminué en raison de l'effet conjoint de plusieurs éléments. À la suite de la forte augmentation du coût du gaz et de la disponibilité limitée de maïs waxy sur le marché, l'entité a dû augmenter ses prix de ventes, engendrant une baisse des quantités vendues, pénalisée par ailleurs par la contraction des marchés pour les produits finis. À fin 2023, la performance financière des amidons natifs est en très forte baisse par rapport à 2022, il en va de même pour le dextrose et les produits de fermentation. Un contrôle très strict des frais fixes ainsi que le support reçu de l'État Italien à travers le dispositif de crédit d'impôt énergie ont permis de limiter l'impact négatif sur le résultat opérationnel courant, qui a atteint 13 millions d'euros en 2023 contre 58 millions d'euros en 2022.

En 2023, alors que l'usine de Benifaio, Espagne, a enregistré un taux d'activité bas, le niveau de rentabilité n'est qu'en léger retrait par rapport à 2022. L'année a été contrastée en termes de résultats, notamment du fait de la baisse progressive des prix de ventes (particulièrement sur les amidons natifs et les sucres) au cours du second semestre. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de **Roquette Laisa** s'établit à 387 millions d'euros, en recul de 6 % par rapport à 2022, du fait de la baisse des prix et des volumes. Le résultat opérationnel de l'entité s'élève à 39 millions d'euros en 2023, contre 43 millions d'euros en 2022.

Le chiffre d'affaires de la société **Roquette Amilina** s'élève à 300 millions d'euros en 2023. Cette année, l'entité a été confrontée à une baisse significative de la demande en raison de l'inflation qui a engendré un ralentissement économique. Les clients européens ont notamment subi une compétitivité réduite sur le marché export, ce qui a entraîné de faibles taux d'exécution des contrats pour ses produits. Malgré ces difficultés, la performance est robuste en 2023, portée par les niveaux de prix élevés qui compensent les baisses de volumes expédiés. Le résultat opérationnel courant atteint 45 millions d'euros, contre 55 millions d'euros en 2022, et les résultats nets des deux exercices sont identiques.

ROQUETTE RESTRICTED

Amériques
Le chiffre d'affaires de **Roquette America** s'élève à 765 millions de dollars, en baisse de 2 % par rapport à 2022. La production de l'usine de Keokuk a diminué en raison de difficultés et problématiques opérationnelles. Toutefois, la baisse des volumes, ainsi que la hausse des coûts ont été compensées efficacement par la stratégie commerciale permettant l'amélioration des marges et de la performance globale en 2023. Ainsi, le résultat opérationnel courant s'établit à 10 millions de dollars comparativement à - 11 millions de dollars en 2022.

Chine
Le chiffre d'affaires de **Roquette Chine** s'établit à 2 283 millions de renminbis, en hausse de 3 % par rapport à 2022, principalement attribuable à l'augmentation des prix de ventes liée à la hausse des coûts. Les coûts des matières premières et de l'énergie sont un enjeu majeur pour la société, qui a constaté une stabilisation des prix depuis septembre 2023. La performance de la société est en progression grâce à la stratégie commerciale qui a compensé une partie de la hausse des coûts et à l'amélioration continue qui génère de la productivité. Le résultat opérationnel courant s'établit à 58 millions de renminbis contre - 27 millions de renminbis en 2022.

Inde
Dans la continuité de la baisse des marges au deuxième semestre 2022, l'année 2023 a vu une réduction significative du résultat opérationnel de **Roquette India**. La baisse des prix des produits premiers et la faible demande pour les produits nobles n'ont pas été propices à l'augmentation des prix. Par conséquent, la majeure partie de l'augmentation des coûts variables n'a pas été répercutée dans les prix des ventes et a entraîné une baisse de la rentabilité. La présence du phénomène climatique El Nino et son impact négatif sur la qualité du maïs ont eu un impact défavorable sur les rendements. Les coûts fixes de l'entité demeurent maîtrisés.

Ainsi, en 2023, le chiffre d'affaires de l'entité s'élève à 27 910 millions de roupies indiennes, en baisse de 3 % par rapport à 2022. Le résultat opérationnel courant atteint 370 millions de roupies indiennes, en contre 1 650 millions de roupies indiennes en 2022.

NOTE 3
INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

1. Principaux risques et incertitudes

Le groupe Roquette opère ses activités dans un monde en perpétuel changement. L'environnement actuel et ses potentielles évolutions dans les domaines réglementaires, technologiques, concurrentiels, induisent des risques qui en cas de matérialisation peuvent avoir un impact négatif sur ses activités, sa santé financière ou sa réputation.

Le groupe a une approche prudente vis-à-vis des risques qu'il peut rencontrer de par sa structure et sa gouvernance.

Ce chapitre reprend les principaux risques identifiés à la date de la réalisation de ce document. Cependant, le groupe peut être exposé à d'autres risques non spécifiques ou des risques dont il peut sous-estimer les conséquences potentielles. En particulier, il pourrait être exposé à des risques systémiques, tels que des perturbations majeures (pandémie de type Covid-19, sécurité, monétaire ou cyber), conduisant à des impacts à grande échelle avec des répercussions économiques.

Le dispositif de management des risques se base sur une méthodologie uniformisée d'identification, de priorisation et de traitement des risques. Cette méthodologie est adaptée aux exigences métiers du groupe, et est associée à une solution digitale commune de gestion des risques (SIGR).

En 2023, le groupe a poursuivi son travail d'analyse et de mitigation des risques du groupe appelée "Group TOP risks". Ce dispositif permet de gérer et d'anticiper les principaux risques de Roquette en lien avec sa stratégie, ses activités et en tenant compte des facteurs extérieurs au groupe. Ces risques et leur management ont été respectivement présentés au comité des risques, au comité exécutif et ultimement au comité d'audit. Pour chaque risque majeur de l'entreprise, des plans d'actions globaux ont été définis et suivis tout au long de l'année. Depuis 2021, le groupe fait évoluer ses processus de gestion de crise pour assurer l'alignement avec la cartographie des risques et être préparé au mieux pour gérer des situations exceptionnelles.

Par ailleurs, chaque année, des cartographies des risques "business" sont également réalisées en lien direct avec les opérationnels.

ROQUETTE RESTRICTED

Bilan – Actif

(en milliers d'euros)		2022	2023		
	Notes	Net	Brut	Amort / Dépr.	Net
Immobilisations incorporelles	5	155 485	354 940	(214 710)	140 230
Immobilisations corporelles	5	579 563	3 185 460	(2 569 507)	615 953
Immobilisations financières	6	2 069 953	3 285 868	(933 453)	2 352 414
Actif immobilisé		**2 805 001**	**6 826 268**	**(3 717 671)**	**3 108 597**
Stocks et en-cours	7	376 577	446 591	(21 079)	425 512
Clients et comptes rattachés	11	587 763	587 091	(7 354)	579 737
État et autres collectivités	11	21 829	52 232	-	52 232
Autres créances	11	282 082	497 613	(3 476)	494 138
VMP	-	145 000	5 000	-	5 000
Disponibilités	-	145 967	89 909	-	89 909
Actif circulant	**-**	**1 559 218**	**1 678 435**	**(31 908)**	**1 646 526**
Charges constatées d'avance	8	138 399	22 929	-	22 929
Écart de conversion	-	15 947	12 330	-	12 330
Total actif	**-**	**4 518 565**	**8 539 963**	**(3 749 579)**	**4 790 383**

Bilan – Passif

(en milliers d'euros)	Notes	2022	2023
Capital social	9	8 813	8 813
Réserves	9	1 619 549	1 377 765
Résultat net	9	(181 063)	102 759
Subventions investissement	9	9 957	13 602
Provisions réglementées	9	530 220	551 546
Capitaux propres		**1 987 475**	**2 054 485**
Provisions pour risques et charges	10	30 973	26 289
Provisions pour risques et charges		**30 973**	**26 289**
Dettes financières	11	874 645	1 081 968
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	403 829	375 761
Dettes sociales	11	107 965	112 245
Dettes fiscales	11	5 605	6 127
Autres dettes	11	955 147	1 102 161
Dettes		**2 347 191**	**2 678 262**
Produits constatés d'avance	8	114 656	2 158
Écart de conversion		38 270	29 190
Total passif		**4 518 565**	**4 790 383**

ROQUETTE RESTRICTED